

## **Une rencontre SI concluante pour les établissements médico-sociaux**

**Une soixantaine de représentants d'ESMS<sup>1</sup> et professionnels de santé se sont réunis lors de la Journée d'échanges : les enjeux du numérique pour les établissements médico-sociaux, le 20 janvier 2017, dans les locaux de la Clinique Sainte Barbe à Strasbourg. Objectifs de cette rencontre : partager les retours d'expériences des ESMS ayant été dotés de logiciels pour la gestion de soin dans le cadre du programme - Système d'information de soins (SI Soins) - proposé par l'Agence régionale de santé (ARS) Grand Est et opéré par Alsace e-santé, ainsi que découvrir des innovations dans ce secteur.**

Des enquêtes menées en 2011 et 2014 par l'ARS et Alsace e-santé avaient montré un certain retard - des structures du secteur handicap et personnes âgées - en termes d'informatisation des dossiers usagers et plus particulièrement dans le suivi des soins, la raison invoquée étant souvent le manque de moyens. Pour les bénéficiaires du programme SI Soins, la mise en œuvre des solutions informatiques a été structurante, riche en apports et expériences, qu'ils ont bien voulu partager avec leurs pairs.

### **Déployer un système d'information pour la gestion de soins : quels bénéfices et quels freins ?**

Garantir la traçabilité des soins est sans doute le premier intérêt du logiciel. La délivrance et l'observance médicamenteuse, la programmation et réalisation de soins ainsi que la transmission ciblée sont à présent renseignées par le professionnel de santé sur ordinateur, tablette ou encore smartphone. Le plan de soins de l'utilisateur, ainsi que son dossier médical sont dématérialisés, partagés et accessibles à tout moment par les professionnels de santé habilités. En cas d'hospitalisation, une « fiche de soins d'urgence » peut être éditée et elle contient des informations à jour. Une directrice d'Ehpad<sup>2</sup> souligne la simplicité d'utilisation « Avant l'aide-soignante mettait 15 minutes pour faire une transmission, contre quelques minutes aujourd'hui ». Les utilisateurs peuvent davantage se consacrer à leur cœur de métier : le soin.

Les solutions proposées par les éditeurs sont DMP compatibles<sup>3</sup> et leurs données sont stockées dans des *data centers* agréés Hébergeur de données de santé (HDS). Les informations sensibles sont donc protégées, la confidentialité respectée puisque chaque utilisateur dispose de droits qui lui est propre. Une directrice d'établissement remarque : « nous avons remis en question nos pratiques, et notre éthique vis-à-vis du secret professionnel ».

Pour certaines structures, le logiciel de gestion de soins est une première étape à l'harmonisation des pratiques entre leurs différents sites géographiques. Pour d'autres, l'accessibilité en mobilité constitue le principal intérêt de l'outil. Enfin, les établissements médico-sociaux peuvent à présent répondre aisément aux sollicitations des institutions, en leur livrant des statistiques à jour. Un directeur d'établissement précise : « Se doter d'un logiciel de gestion de soins est un projet à ne pas prendre à la légère ! ». Cela nécessite d'y consacrer du temps, de mobiliser les ressources nécessaires et d'être

<sup>1</sup> ESMS : Etablissements et services médico-sociaux

<sup>2</sup> Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

<sup>3</sup> Compatible avec le Dossier médical partagé

aidé d'experts en santé numérique, afin entre autre de respecter la réglementation en vigueur. C'est un véritable projet sur le long terme qui doit être structuré tout en répondant aux besoins des métiers.

### **Innover & interagir avec son écosystème dans le domaine médico-social**

Prochainement, les ESMS prévoient, grâce aux solutions de gestion de soins, pouvoir alimenter le DMP et utiliser la Messagerie Sécurisée de Santé (MS Santé), afin de faciliter le partage des données avec la médecine libérale. Certaines structures comme les HAD<sup>4</sup> ou encore les SSIAD<sup>5</sup> utilisent des outils de coordination des soins entre professionnels intervenant au domicile du patient, facilitant ainsi sa prise en charge. D'après Jean Luc Lemoine, militant pour « une autre façon d'accompagner les personnes en situation d'handicap », l'enjeu est la gestion de la confidentialité qui peut s'exprimer par la notion de secret partagé... ou non.

En conclusion, un premier pas a été franchi par de nombreux établissements médico-sociaux, la prochaine étape réside dans le développement de l'interaction sociale autour de et avec l'utilisateur. Une *start-up* alsacienne l'a bien compris en proposant une plateforme de lien social pour les personnes isolées âgées ou en perte d'autonomie. Alsace e-santé aide les établissements médico-sociaux souhaitant se doter de solutions numériques ou faire évoluer leur système d'information dans le respect des recommandations nationales et des bonnes pratiques : du conseil stratégique, à l'accompagnement de projets, jusqu'aux services mutualisés.

#### **Liens utiles :**

[En savoir plus sur le programme « SI Soins »](#)

[Accéder au programme de l'événement](#)

[Accéder aux présentations des conférenciers](#)

[Découvrir le service d'accompagnement proposé par Alsace e-santé](#)

#### **Qui sommes-nous ?**

Créé en 2007 par des établissements de santé alsaciens et l'URPS ML<sup>6</sup>, Alsace e-santé assure la maîtrise d'ouvrage opérationnelle des projets de santé numérique en Alsace. À ce titre, notre mission consiste à porter des projets et déployer des services contribuant au partage et à l'échange des informations entre les acteurs sanitaires et médico-sociaux. L'objectif global est d'améliorer la prise en charge des patients et la coordination des parcours de soins en région, avec des projets en cours comme [Simral](#), [Albiom](#) ou [Sicodom](#) et des services opérationnels, comme [ViaTrajectoire Ehpad](#), [ViaTrajectoire Handicap](#) ou encore le [Répertoire opérationnel des ressources](#).

Plus d'information sur : [alsace-esante.fr](http://alsace-esante.fr)

---

#### **CONTACT PRESSE | Alsace e-santé**

**Odile HUGUET**  
Chargée de communication

**TÉL** +33 (0) 3 68 67 67 66

**MAIL** [odile.huquet@sante-alsace.fr](mailto:odile.huquet@sante-alsace.fr)

<sup>4</sup> Hospitalisation à domicile

<sup>5</sup> Services de soins infirmiers à domicile

<sup>6</sup> Union Régionale des Professionnels de Santé Médecins Libéraux